

PRODUCTIVITÉ DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN PANNE : QUELS IMPACTS DANS LA FILIÈRE AGROLIMENTAIRE ?

Longtemps, la productivité a été le moteur de l'agriculture française. Plus de volumes à moindre coût et dans la recherche d'une efficacité technicoéconomique optimale, devait permettre de résoudre la quadrature de toute agriculture moderne : assurer le maintien des revenus des agriculteurs et simultanément proposer aux consommateurs une offre abondante et bon marché de produits agricoles et alimentaires (deux objectifs antagonistes sans productivité). Mais depuis quelques années, il semble que la productivité de l'agriculture soit en panne ; au plan macroéconomique, on constate une stagnation de la production sans réduction proportionnelle des volumes des facteurs de production (travail, capital, intrants). Dans ce numéro d'*Analyses et perspectives*, nous nous proposons d'affiner l'analyse en faisant un compte de surplus de l'agriculture nationale ; c'est un outil bien connu des économistes agricoles qu'ils l'utilisent souvent dans leur travaux. Dans la méthodologie que nous utiliserons ici (une réécriture du compte de l'agriculture nationale publié chaque année par l'Insee), nous verrons qu'en effet, il y a bien un ralentissement de la productivité agricole globale dont les effets économiques sur les partenaires de l'activité agricole sont inégaux. Le partage des gains et des pertes de productivité dans la filière passe par les prix (nous verrons comment). Sur ce point, les agriculteurs sont peu pénalisés car ils bénéficient de rapports de prix à leur avantage ces dernières années et leurs revenus sont sur un trend haussier. En revanche, les clients qui ont longtemps été les gagnants de la productivité agricole sont, aujourd'hui, dans une situation moins favorable : pour eux l'essoufflement de la productivité agricole est synonyme de hausse de prix de leurs achats. Pour tous les autres acteurs (salariés, banques, fournisseurs et propriétaires fonciers), les rapports de prix sont, aussi, à leur défaveur et pèsent négativement sur les revenus qu'ils tirent de l'activité agricole. Quant à la puissance publique, acteur majeur de l'économie agricole, elle est toujours contributrice nette de l'agriculture nationale, qu'il y ait ou non productivité (ce qui pose problème quand on fait l'hypothèse qu'une des justifications de l'aide publique à l'agriculture est de favoriser l'émergence de gains de productivité dans l'agriculture française). *In fine*, ce que montrent les résultats du compte de surplus de l'agriculture nationale que nous proposons, c'est qu'en régime de faible productivité agricole (la situation d'aujourd'hui), les rapports de prix sont devenus essentiels pour assurer les revenus des partenaires. Dans ce contexte, on comprend que donner un cadre réglementaire à la négociation des prix agricoles est d'une grande importance ; c'est tout l'enjeu des dispositifs EGALIM dont on débat actuellement, et dont on cherche à mesurer les premiers effets.

Didier CARAES

■ CONTEXTE : EGALIM

La question des rapports commerciaux entre les agriculteurs et leurs clients a été très présente dans l'actualité agricole de ces dernières années. En 2017, les Etats Généraux de l'Alimentation ont mobilisé le monde agricole sur cette problématique pendant plusieurs mois, avec, à la clé, le vote par le Parlement des lois Egalim 1 et Egalim 2.

Pour quantifier les enjeux, des éléments statistiques ont été mobilisés ; le calcul d'un euro alimentaire, par exemple (*).

Dans ce contexte, il nous a paru utile de publier un compte de surplus de l'agriculture française que nous avons calculé selon la méthode traditionnellement employée par les économistes agricoles, en France.

L'objectif de la démarche est d'évaluer les gains et les pertes économiques que les partenaires de l'activité agricole perçoivent ou subissent dans leur interaction productive.

L'attention ne se porte pas uniquement sur les agricul-

teurs et leur clients (enjeu d'EGALIM) mais inclut les autres partenaires des agriculteurs à savoir : les salariés des exploitations, les fournisseurs (intrants, équipement), les propriétaires fonciers, les banques et la puissance publique.

■ COMPTE DE SURPLUS, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un compte de surplus est une méthode comptable d'enregistrement de l'activité d'une entreprise, d'une filière de production ou d'une branche d'activité. Il s'agit de :

- Premièrement : mesurer la productivité de l'entreprise, la filière, ou la branche en question ;
- Deuxièmement : voir comment les gains (ou pertes) de cette productivité se répartissent entre les partenaires de l'activité.

Ce second point est important. Prenons un exemple.

Durant l'année N, une entreprise réussit à produire plus de volume en utilisant moins de facteurs de production. Comment va se répartir ce gain de productivité entre l'en-

(*) Boyer P., 2019, «L'euro alimentaire'' : le contenu de la dépense alimentaire en production agricole, en emplois et en valeurs ajoutées, importations et taxes. Une nouvelle évaluation sur 2015», La lettre de L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires .

entreprise et ses partenaires ? Tout est une question de prix dans la mesure où ces acteurs évoluent dans une économie monétaire de production ; plusieurs situations sont possibles :

- Situation 1 : entre N-1 et N, les prix ne bougent pas : tout le gain de productivité de l'entreprise se transforme en croissance de son profit (croissance de la valeur de sa production et baisse de la valeur de ses charges)
- Situation 2 : puisque l'offre de l'entreprise est plus abondante, les clients de l'entreprise négocient des baisses de prix. Dans ce cas, le gain de productivité de l'entreprise va se répartir entre croissance du revenu de l'entreprise et hausse du pouvoir d'achat de ses clients

On le voit, le partage de la productivité de l'entreprise est une question de prix.

On peut poursuivre l'examen des rapports de prix entre l'entreprise et tous ses partenaires : fournisseurs (prix des intrants et des équipements), salariés (taux de salaire), banques (taux d'intérêt), Etat (taux d'imposition, taux de subvention),... On verrait ainsi comment le gain de productivité de l'entreprise se distribue entre tous ses partenaires via les rapports de prix ; et c'est exactement ce qu'on fait dans un compte de surplus.

■ COMPTE DE SURPLUS : UN OUTIL TRÈS UTILISÉ

Les comptes de surplus sont des outils très utilisés par les économistes agricoles et font partie de la panoplie des instruments d'évaluation des politiques agricoles.

Dans notre analyse, nous nous situons à un niveau macroéconomique (macroéconomie sectorielle) et nous nous interrogeons sur la formation des gains de productivité dans l'agriculture française dans son ensemble et sur leur distribution entre tous les partenaires de l'activité agricole nationale.

A ce niveau d'analyse, il n'y pas pléthore de sources et les comptes de la Nation de l'INSEE s'imposent naturellement ; pour notre propos, nous travaillerons à partir du compte de l'agriculture nationale publié chaque année par l'INSEE (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6005692?sommaire=6005714>).

■ METHODE EMPIRIQUE

Avant de commencer notre analyse, il faut souligner que l'approche du compte de surplus est très empirique dans le sens où on ne va pas se préoccuper d'expliquer l'origine de la productivité agricole, ni les raisons qui gouvernent la formation des prix dans la branche.

Cependant, il y a quelques présupposés :

- Un : la productivité est le moteur de l'économie agricole
- Deux : il y a de l'arbitraire dans la formation des prix.

Il faut bien reconnaître que ce ne sont pas de minces présupposés.

■ LE PLAN

Notre dossier compte deux parties .

Première partie : calcul du compte de l'agriculture française de 2021, en trois temps :

- Présentation du compte de l'agriculture nationale (source comptable de notre travail) ;
- Calcul de l'indice de productivité globale (analyse des variations en volume du compte) ;
- Calcul du partage du surplus de productivité globale entre les partenaires de la branche agricole (analyse des variations de prix du compte).

Deuxième partie : présentation des indicateurs du compte de surplus sur long terme (1980 - 2021).

Pour finir, une conclusion et des éléments de bibliographie.

PARTIE 1 : LE COMPTE DE SURPLUS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE EN 2021

Tout commence, donc, par le compte de l'agriculture nationale ; il fournit l'essentiel des statistiques nécessaires au calcul de la productivité globale de l'agriculture et de sa répartition entre partenaires.

Quelques rappels sur cet outil de comptabilité nationale.

■ COMPTE DE L'AGRICULTURE NATIONALE DE 2021: LA SOURCE NUMÉRIQUE

Le compte de l'agriculture nationale est calculé chaque année par l'INSEE : il mesure les flux de produits et de charges générés par l'activité agricole dans son ensemble, c'est-à-dire par tous les agents ou les institutions qui produisent des biens ou des services agricoles ; cela comprend :

- Entreprises agricoles quelle que soit leur nature (individuelles, sociétaires, firmes) ;
- CUMA, ETA, coopératives viticoles ;
- Vergers, cultures et élevages familiaux (sous réserve de seuil d'exclusion) ;
- Administrations, associations (activité agricole des lycées agricoles, par exemple).

On retrouve dans le compte de l'agriculture nationale, les mêmes soldes et les mêmes grandeurs que ceux d'un compte de résultat d'une entreprise ; à ceci près que l'entreprise en question, c'est l'agriculture française. Pour l'exercice 2021, les valeurs du compte étaient :

- Production (hors subventions) : 81,2 milliards d'€ ;
- Consommations intermédiaires : 46,8 milliards d'€ ;
- Subventions sur les produits : 1,1 milliard d'€ ; subventions d'exploitation : 7,8 milliards d'€ ;
- Valeur ajoutée brute (y compris subventions) : 41,6 milliards d'€ ;

- Consommations de capital fixe (équivalent des amortissements de la comptabilité privée) : 10,6 milliards d'€ ;
- Résultat de la branche agricole : 30,7 milliards d'€ (brut) et 30,1 milliards d'€ (net).

PARTAGE VOLUME/PRIX : LE CŒUR DE LA MÉTHODE DU SURPLUS

Dans le compte de l'agriculture nationale, on fait un partage volume/prix pour les évolutions des postes de productions et de consommations intermédiaires.

Le compte de surplus étend le partage volume/prix à tous les postes du compte ; c'est ce qui permettra de faire le calcul de la productivité globale de l'agriculture (rapport de volume) et de sa répartition (rapport de prix).

Cela nécessite, parfois, de faire quelques hypothèses et de recourir à des conventions.

Pour les indices de volume :

- Production, consommations intermédiaires : indice de volume du compte de l'agriculture nationale ;
- Subventions : elles sont perçues par les exploitants ; on pose que leur variation en volume est égale à la variation de l'emploi non salarié. Source : Recensements agricoles ;
- Consommation de capital fixe (CCF): l'INSEE fait le partage volume/prix de la CCF. Mais les séries longues des indices ne sont pas accessibles au grand pu-

blic. Par convention, nous posons que la variation en volume de la CCF est nulle ;

- Rémunérations des salariés : Variation annuelle de l'emploi salarié des exploitations. Source : Recensements agricoles ;
- Impôts à la production et intérêts : pas de variation en volume, par convention ;
- Charges locatives : variation annuelle des terres en location. Source : Recensements agricoles ;
- Revenu net de la branche agricole : ce solde comptable mesure le résultat de l'activité à la disposition des exploitants pour la rémunération de leur travail et des capitaux investis dans l'exploitation. L'indice de volume de ce solde est la variation annuelle de l'emploi non-salarié. Source : Recensements agricoles.

Pour les indices de prix

- Production, consommations intermédiaires : indice de volume du compte de l'agriculture nationale corrigés de l'inflation ;
- Pour tous les autres postes, les indices de prix sont déduits des valeurs du compte de surplus ; on fait le rapport : (Valeur N aux prix N-1) / (Valeur N).

Le tableau de la figure 1 présente le compte de surplus de l'agriculture nationale de 2021.

Figure 1 : Compte de surplus de l'agriculture française en 2021 (milliards d'€ de 2021)

Valeur, apports et avantages : milliards d'€ de 2021 Indices : N-1 = 100		Valeur 2020	Indice de volume	Valeur 2021 aux prix de 2020	Indice de prix	Valeur 2021	Apport (+) Avantage (-)	Partenaire concerné	
		a	b	c = a x b	e	f = c x e	g = f - c	Apport (+)	Avantage (-)
1	Production (hors subvention)	75,9	98,9	75	108,2	81,2	6,1	Clients	
2	Aides directes	1,1	98,8	1,1	100,9	1,1	0,01	Puissance publique	
3	Subventions d'exploitation	7,9	98,5	7,8	100,9	7,8	0,07		
4	Total ressources	84,9	98,9	83,9 (A)	107,4	90,1	6,2		
							g = c - f		
5	CI	45,8	99,3	45,4	103,0	46,7	-1,3		Fournisseurs (intrants)
6	Charges de personnel	8,0	100,5	8,1	99,8	8,0	0,02	Salariés	
7	Impôts	1,6	100,0	1,6	105,5	1,7	-0,1		Puissance publique
8	Charges locatives	2,5	100,5	2,5	100,7	2,5	-0,02		Propriétaires fonciers
9	Intérêts	0,4	100,0	0,4	95,6	0,4	0,02	Banque	
10	CCF	11,0	100,0	11,0	95,9	10,6	0,4	Fournisseurs (équipements)	
11	Revenu net de la branche agricole	15,6	98,5	15,3	131,1	20,1	- 4,7		Agriculteurs
12	Total emplois	84,9	99,4	84,4 (B)	106,8	90,1	- 5,7		
Variation de productivité (A) - (B) = -0,46									

Le compte de surplus est à l'équilibre : Somme des avantages (-1,3 - 0,1 - 0,02 - 4,7) + Somme des apports (6,1 + 0,01 + 0,07 + 0,02 + 0,02 + 0,4) + Surplus de productivité (-0,46) = 0

Le revenu des exploitants (11) est le solde du total des ressources (4) et de la somme des charges (5), (6), (7), (8), (9) et (10)

Dans les cellules grisées, les valeurs et indices du compte de surplus sont ceux du compte de l'agriculture nationale exprimés en € de 2021

■ VALEUR DE LA PRODUCTIVITÉ GLOBALE EN 2021

Toute mesure de productivité met en rapport des variations de volume de production et des variations de volume des facteurs (voir encadré Productivité). Le compte de surplus ne procède pas différemment à ceci près qu'on opère par solde.

En ressource du compte de surplus, on pose

- La production agricole : 75,9 milliards d'€ ;
- Et les subventions reçues par la branche (aides directes et subventions d'exploitation) : 8,9 milliards d'€ ;
- Soit un total de 84,9 milliards d'€ en 2020.

Sur la base des seules variations en volume de ces postes, les ressources de l'agriculture auraient atteint la valeur de 83,9 milliards d'€ en 2021 (valeur A, du tableau de la figure 1).

En emploi du compte de surplus, on pose

- La somme des charges de production : 69,3 milliards d'€ ;
- Et le revenu agricole : 15,6 milliards de €.

Sur la base des seules variations de volume de ces postes, les emplois de l'agriculture française s'élèveraient à 84,4 milliards d'€ en 2021. (valeur B, du tableau de la figure 1)

Le solde des variations en volume des ressources et des emplois du compte de surplus est l'indice de productivité globale, soit -0,46 milliards en 2021 d'€.

Entre 2020 et 2021, l'activité de l'agriculture française se solde par une perte de productivité de 0,46 milliards d'€. Comment interpréter cette valeur ? De la manière suivante : si en 2021, on avait utilisé les facteurs de production avec autant d'efficacité qu'en 2020, alors la production (y compris subventions) de 2021 aurait été supérieure de 0,46 milliards d'€ à sa valeur observée

Cette perte d'efficacité globale de l'agriculture va peser sur la situation économique des partenaires de la branche mais de manière inégale ; ce sera l'objet de la deuxième étape du compte de surplus.

■ RÉPARTITION DE LA PERTE DE PRODUCTIVITÉ ENTRE PARTENAIRES DE LA BRANCHE

A chaque poste de ressources et d'emplois du compte de surplus, on associe le partenaire dont la situation économique est directement liée aux évolutions de ce poste.

Les rapports de prix distribuent la variation de la productivité entre partenaires :

- Si les rapports de prix sont au bénéfice du partenaire concerné, on dit qu'il tire un avantage (noté en valeur négative dans le compte de surplus) ;
- S'ils sont en sa défaveur, on dit qu'il fait un apport (noté en valeur positive).

Attention : les rapports de prix sont indépendants de la productivité ; ils se fixent sur d'autres critères : rapport de force entre acteurs, coût de production, élasticité de la demande etc. C'est pourquoi, même quand l'agriculture dégage une perte de productivité globale (comme en 2021), certains partenaires de la branche peuvent bénéficier d'une amélioration de leur situation économique si les évolutions de prix leur sont favorables. Inversement, quand il y a un gain de productivité globale, certains acteurs peuvent voir leur situation économique se dégrader si les rapports de prix sont à leur désavantage.

Pour chaque poste du compte de surplus, la différence entre la valeur N aux prix N et la valeur N aux prix N-1 détermine la valeur des avantages ou des apports des acteurs liés à ces postes.

■ APPORTS ET AVANTAGES : LA SITUATION DE 2021

Listons les apports et les avantages des acteurs en 2021 :

- Clients de la branche : la hausse du prix des produits agricoles aggravée par le recul de la production (en volume) conduit à une baisse de leur pouvoir d'achat de 6,12 Milliards d'€ par rapport à 2020 (situation d'apport) ;

Productivité

On mesure souvent la productivité d'une activité par la productivité apparente du travail agricole : variation du volume de production / variation du volume de l'emploi ; cette approche est insuffisante.

Imaginons qu'on retire aux agriculteurs toutes les machines qu'ils utilisent ; la productivité du travail s'effondre ; pourtant, il ne vient à l'idée de personne de mettre en cause la compétence et l'efficacité des agriculteurs car on sait que la baisse de productivité agricole est liée à la baisse des ressources qui leur sont allouées (machines). Pour juger de la situation, il faudrait rapporter le volume de la production des agriculteurs à un indice synthétique des volumes de leur travail, de leur équipement et des intrants consommés dans l'acte de production. Toutes sortes de méthodes sont possibles pour calculer un tel indice. Dans un compte de surplus, on pondère les variations de volume des facteurs (travail, capital, consommations intermédiaires) par leur poids dans les charges.

Singularité de la méthode que nous avons utilisée : l'indice de productivité n'est pas un ratio (production/facteur) mais un solde ; le solde de :

- la variation de l'indice synthétique des volumes des ressources (production et subventions)
 - et de la variation de l'indice synthétique des volumes des facteurs de production.
-

- Fournisseurs de la branche : l'évolution des prix est favorable aux fournisseurs d'intrants (poste des consommations intermédiaires) mais pas à ceux de matériels (poste de la consommation de capital fixe) ; au total, le premier effet est supérieur au second et globalement, les fournisseurs de la branche bénéficient d'un surcroît de chiffre d'affaires de 0,9 milliard d'€ (situation d'avantage) ;
- Puissance publique ⁽¹⁾ : la hausse du taux unitaire des impôts (ressources des budgets publics) compense la hausse du taux unitaire des subventions (emplois des budgets publics) ; la puissance publique bénéficie d'un surcroît de ressource de 0,02 milliard d'€ (situation d'avantage) ;
- Propriétaires fonciers : ils perçoivent un surplus de revenu de 0,02 milliard d'€ en 2021 (situation d'avantage) ; le taux de revalorisation des baux progresse en raison de la hausse tendancielle des revenus agricoles, sur lesquels ils sont indexés ;
- Banque : faible baisse des taux d'intérêt réels ; les banques subissent perte de revenu de 0,002 milliard d'€ (situation d'apport) ;
- Salariés : la croissance du taux de salaire moyen est inférieur au taux d'inflation et les salariés des exploitations sont en situation d'apport (0,02 milliard d'€) ;
- Exploitants, co-exploitants : ils bénéficient de rapport de prix (production/facteurs de production) favorable qui leur octroie un surplus de revenu de 4,7 milliards d'€ (situation d'avantage).

- Apports : pour les partenaires en position d'apport, leur participation à l'activité agricole se solde par un déficit ; ils équilibrent leur situation par un prélèvement sur leurs ressources propres ;
- Avantages : pour les partenaires en position d'avantage, c'est l'inverse : leur activité agricole se solde par un gain qui alimente leurs ressources propres.

Nous avons représenté ces mouvements comptables dans le schéma de la figure 2.

ATTENTION, STATISTIQUES

Nous attirerons l'attention sur un point important de la lecture du chiffre : tous les flux de valeurs que nous avons quantifiés dans le compte de surplus ne sont pas des mouvements d'argent réels entre acteurs ; ces flux sont une représentation de la réalité économique, ils ne comptabilisent pas des mouvements de trésorerie concrets ; d'autres conventions comptables, d'autres hypothèses aboutiraient à d'autres valeurs.

Le compte de surplus que nous avons présenté ici est une représentation de la réalité économique de l'agriculture française mais pas sa mesure exacte.

PARTIE 2 : COMPTE DE SURPLUS—SÉRIES LONGUES (1980—2021)

L'Insee met à la disposition du grand public les comptes de l'agriculture nationale de 1980 à 2021 ; cela nous permet de calculer les comptes de surplus pour chacune de ces années. C'est ce que nous allons présenter maintenant.

Nous avons opté pour une présentation graphique des indicateurs obtenus en distinguant leurs :

- Variations interannuelles ;
- Variations cumulées au cours de la période 1980-2021.

Ces choix rendent notre texte un peu lourd en graphiques mais cela permet de répondre visuellement à une question centrale de l'économie agricole nationale : à qui profitent les efforts de productivité des agriculteurs français ? Pour alléger la lecture du texte, nous avons accordé une colonne à chaque point de l'analyse (évolution de

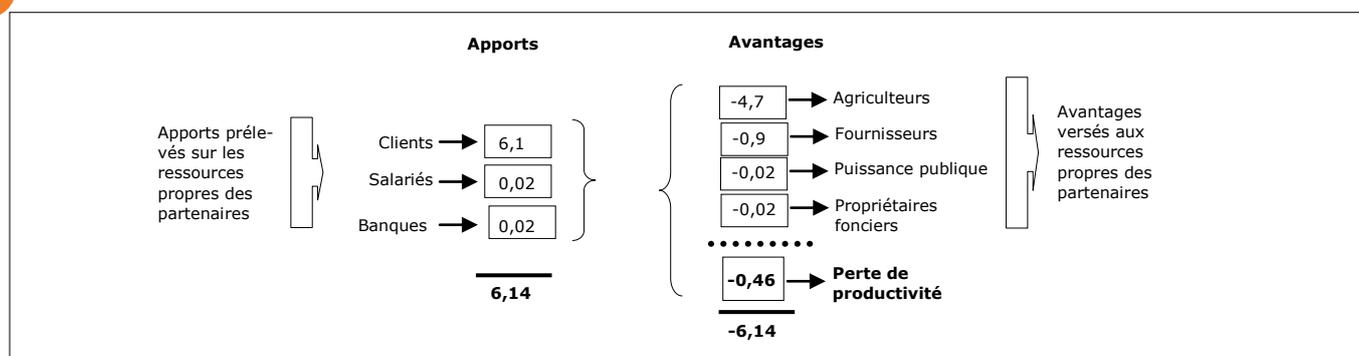
EQUILIBRE COMPTABLE

Sur le plan de la méthode, un compte de surplus n'est rien d'autre que la réécriture d'un compte de résultat ; comme tout compte de résultat, il doit être à l'équilibre : la somme des ressources doit être égale à la somme des emplois. Dans notre cas, cela se traduit par cette équation :

$$\begin{aligned}
 & \text{Somme des apports (-5,78 milliards d'€)} \\
 & + \text{Somme des avantages (6,14 milliards d'€)} \\
 & + \text{Surplus de productivité (-0,46 milliards d'€)} \\
 & = 0
 \end{aligned}$$

Le compte à l'équilibre formalise aussi des liens à l'économie globale :

Figure 2 : Schéma des flux du compte de surplus de l'agriculture en 2021 (milliards d'€)



⁽¹⁾ Les aides et subventions versées à l'agriculture française ont trois sources principales : l'état français, l'Union européenne, et les collectivités locales ; c'est pourquoi il nous paraît préférable d'associer les aides, subventions et impôts à la puissance publique (entité globale) plutôt qu'à l'Etat (entité locale).

la productivité globale, évolution des apports et avantages de chaque partenaire).

Un mot sur les variations cumulées : leur calcul permet de faire apparaître s'il existe ou non des tendances de moyen terme dans l'évolution des indices ; et on verra qu'il y en a. En revanche, la valeur du cumul en fin de période est d'un moindre intérêt car elle dépend trop des conventions méthodologiques et des hypothèses que nous avons retenues dans notre calcul.

PRODUCTIVITE GLOBALE : ÉVOLUTIONS DE LONG TERME (FIGURES 1 ET 2)

L'année 2021 s'est soldée par une perte de productivité agricole ; cette situation de déficit était rare auparavant mais elle est désormais chose commune ; la productivité globale de l'agriculture ne progresse plus depuis deux décennies.

Pour l'essentiel, la stagnation de la productivité tient à un arrêt de la croissance des volumes de la production qui s'explique par différents facteurs :

- Baisse des volumes de filières en difficulté : viandes bovine et ovine ;
- Stagnation des rendements ;
- Accidents météorologiques extrêmes de plus en plus nombreux ;
- Développement des filières où la valorisation (prix) compte plus que les volumes : vins d'appellation plutôt que vins courants, par exemple.

Figure 1. Productivité globale de l'agriculture nationale. Variations interannuelles

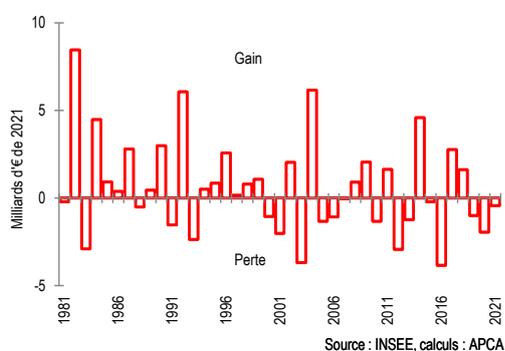
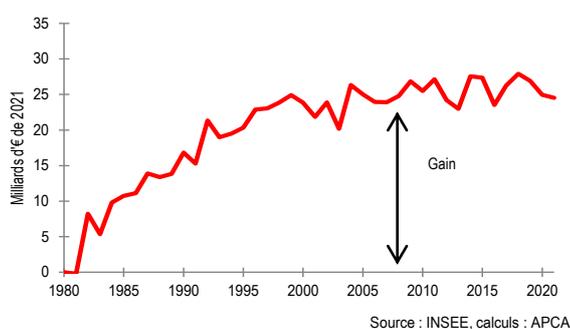


Figure 2. Productivité globale de l'agriculture nationale. Variations cumulées



Lecture du graphique : s'il avait fallu produire les biens et services agricoles de 2021 dans les mêmes conditions technico-économiques de 1980, alors près de 25 milliards d'€ de facteurs de production en plus auraient dû être engagés dans l'acte de production.

En 2021, la valeur des gains de productivité agricole cumulés depuis 1980 s'élevait à 25 milliards d'€ ; cela veut dire que s'il fallait produire le volume de production agricole de 2021 dans les conditions technico-économiques de 1980, il faudrait consommer 25 milliards d'€ de facteur de production en plus.

Mais l'essentiel de ce gain de productivité s'est fait entre 1980 et 2000.

EFFETS DES RAPPORTS DE PRIX ENTRE PARTENAIRES DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Comme nous l'avons dit les gains et les pertes de productivité se répartissent entre partenaires de l'activité agricole selon les rapports de prix production/facteurs de production. Examinons ce point sur le long terme pour chaque partenaire.

1 - Agriculteurs (figures 3 et 4)

Aujourd'hui, les agriculteurs bénéficient de rapports de prix plutôt favorables. On voit dans les comptes de surplus que, depuis 2010, ils sont souvent en position d'avantage, c'est-à-dire qu'ils bénéficient d'un surplus de revenu.

Mais rien n'est assuré pour les agriculteurs car depuis 1980, les situations d'avantages et d'apports se sont succédés au gré des retournements de tendance souvent brutaux.

Figure 3. Agriculteurs : variations interannuelles des avantages et apports

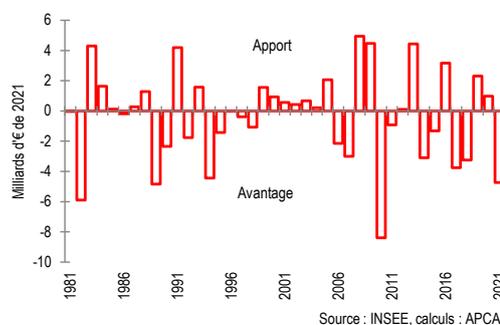
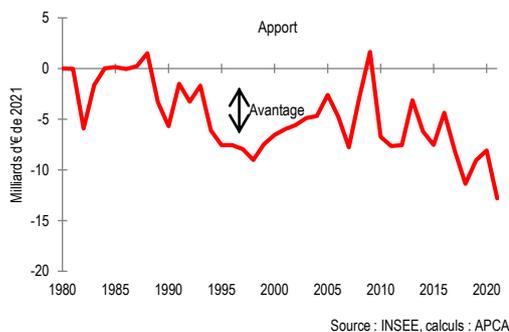


Figure 4. Agriculteurs : variations cumulées des apports et avantages (1980-2021)



Lecture du graphique : si on attribuit aux prix agricoles (produits et facteurs) de 2021 leurs valeurs observées en 1980, alors le revenu de l'agriculture nationale serait inférieur de 10 milliards d'€ à sa valeur de 2021

2—Clients de la branche (figures 5 et 6)

Longtemps, les clients de la branche ont été les grands bénéficiaires de la productivité agricole. De 1980 au début des années 2000, ils ont pu s’approvisionner en produits agricoles abondants et de moins en moins coûteux.

Quand la productivité agricole se fige au début des années 2000, une hausse tendancielle des prix s’amorce qui les pénalise. Depuis 2010, les clients de la branche sont de plus en plus fréquemment en situation d’apport : ils subissent des pertes de pouvoir d’achat qui s’accumulent au fil des années. C’est une rupture dans les tendances longues de l’agriculture française et même dans son modèle de développement.

3—Fournisseurs de la branche (figures 7 et 8)

Les fournisseurs d’intrants et de matériels agricoles sont structurellement dans une position d’apport vis-à-vis de l’agriculture ; c’est-à-dire que les évolutions de leurs prix sont plutôt favorables à leurs clients (les agriculteurs) qu’à eux-mêmes.

On peut noter que les deux décennies 1980 et 1990 ont été des périodes de rééquilibrage à la faveur des agriculteurs après la forte hausse du prix des intrants des années 1970 liée aux deux chocs pétroliers survenus durant la décennie.

Figure 5. Clients de la branche : variations interannuelles des apports et avantages

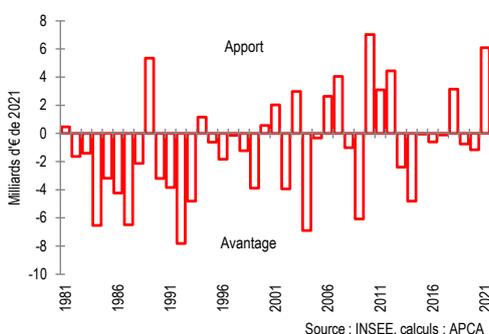
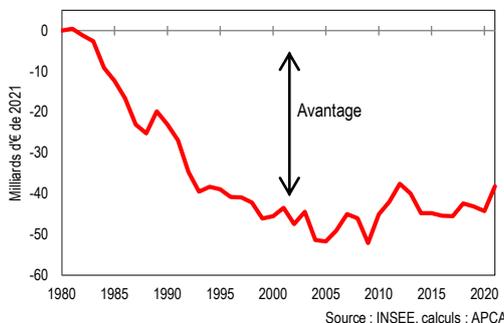


Figure 6. Clients de la branche : variations cumulées des apports et avantages



Lecture du graphique : si les clients de la branche devaient s’acquitter de leurs achats de 2021 de produits agricoles aux prix de 1980, alors ils auraient dû engager un surplus de dépense de près de 40 milliards d’€.

Figure 7. Fournisseurs de la branche : variations interannuelles des apports et avantages

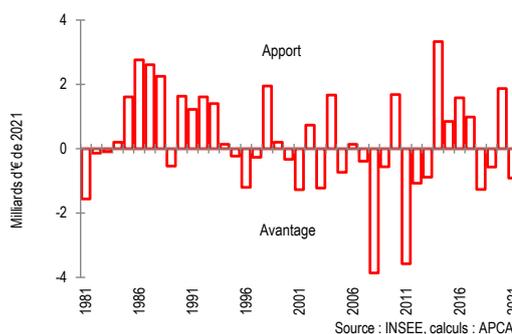
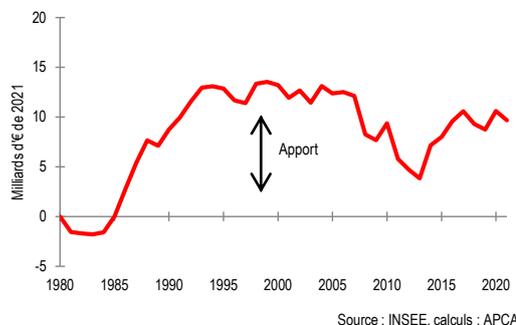


Figure 8. Fournisseurs de la branche. Variations cumulées des apports et avantages



Lecture du graphique : si les fournisseurs de la branche agricole avait vendu leurs biens et services aux agriculteurs aux prix de 1980, alors ils auraient dégagé un surplus de chiffre d’affaires de près de 10 milliards d’€.

4 - Salariés des exploitations agricoles (figures 9, 10)

Pour les salariés des exploitations agricoles, le début des années 2000 marque un tournant :

- De 1980 à 2000 : le taux de salaire réel moyen se réduit au fil des années ; dans le compte de surplus, les salariés sont en situation d'apport ;
- Depuis 2000, les salaires dans l'agriculture progressent notamment sous l'effet du passage au statut de salarié d'une partie de la main d'œuvre familiale (le poids des salariés saisonniers à faible rémunération se réduit dans la valeur du poste).

Un point de méthode : les exonérations de cotisations sociales des employeurs sont nombreuses dans l'agriculture. Cela réduit le taux de rémunération (y compris charges sociales) observé dans le compte de branche de l'agriculture (et donc le compte de surplus).

5 - Puissance publique (figure 11, 12)

La puissance publique est un acteur majeur de l'activité agricole ; en 2021, 12 milliards d'€ de subventions lui ont été versés. Dans le compte de surplus, la puissance publique est dans une situation d'apport.

Il faut noter que l'enregistrement de l'action de la puissance publique dans la comptabilité nationale (et donc dans notre compte de surplus) est très lié à la nature des dispositifs de politique agricole ; c'est ce qui explique la rupture durant la décennie 1990 qui apparaît dans les graphiques des figures 11 et 12 :

- Avant 1992, la régulation des marchés et le maintien du revenu agricole passent par un régime de prix agricoles garantis ; mais les subventions versées agriculteurs sont marginales ;
- Après 1992, les prix agricoles sont laissés à leur libre évolution mais on met en place un système d'aides directes et de subventions aux agriculteurs ;
- Le bond que l'on perçoit entre 1990 et 1995 dans le graphique de la figure 12 est l'expression comptable du changement de régulation des marchés (hausse des subventions) mais pas d'une croissance hors norme de la dépense publique à l'agriculture.

Figure 9. Salariés des exploitations : variations interannuelles des apports et avantages

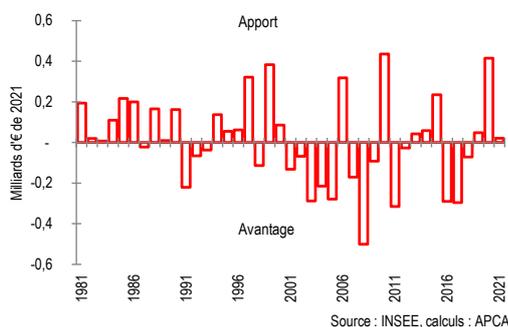


Figure 11. Puissance publique : variations interannuelles des apports et avantages

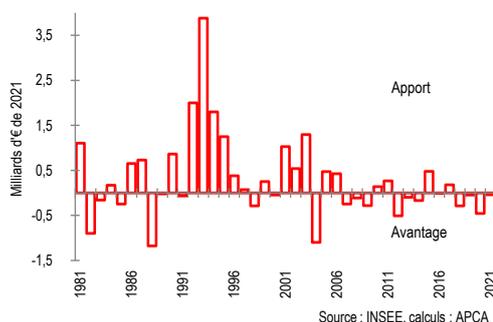
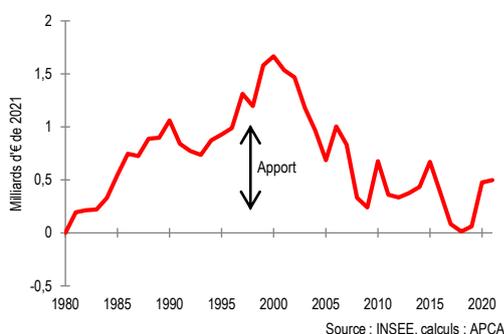
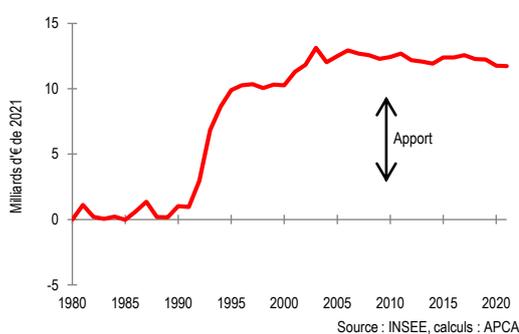


Figure 10. Salariés des exploitations : variations cumulées des apports et avantages



Lecture du graphique : si les salariés des exploitations étaient rémunéré aux taux de salaires réel de 1980, ils bénéficieraient d'un surplus de revenu global de 500 millions d'€.

Figure 12. Puissance publique : variations cumulées des apports et avantages



lecture du graphique : si les taux de subvention et d'imposition de l'activité agricole s'étaient maintenus au niveau de 1980, la puissance publique aurait fait une économie de plus de 10 milliards d'€ de dépenses (mais on a vu combien cette valeur est liée à des conventions de comptabilité nationale).

6 - Propriétaires fonciers (figure 13, 14)

L'actualisation annuelle des baux fonciers est règlementée : chaque année, le Ministère de l'agriculture arrête la valeur de l'indice annuel des fermages calculé au pro rata des évolutions du revenu agricole.

Cet encadrement réglementaire est un atout pour les agriculteurs : l'actualisation du loyer des terres varie proportionnellement à leur revenu et non selon des rapports négociés entre eux et les bailleurs.

Dans le compte de surplus, les bailleurs sont en situation d'apport mais avec de fortes oscillations puisque les loyers des terres suivent le rythme des revenus agricoles.

7 - Banques (figures 15, 16)

Depuis des décennies, les taux d'intérêt réels des emprunts bancaires à long terme sont à la baisse. Et pour l'agriculture, l'octroi de prêts bonifiés aux jeunes agriculteurs en phase d'installation réduit encore un peu plus la valeur des intérêts versés par la branche agricole.

Dans le compte de surplus, les banques sont structurellement en situation d'apport : les prêts qu'elles accordent à l'agriculture leur procurent des taux de rémunération qui se dégrade au cours du temps.

Figure 13. Propriétaires fonciers : variations interannuelles des apports et avantages

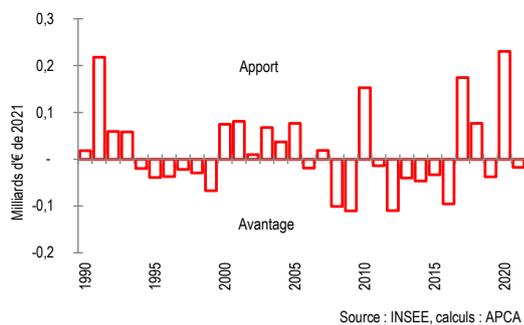


Figure 15. Banques : variations interannuelles des apports et avantages

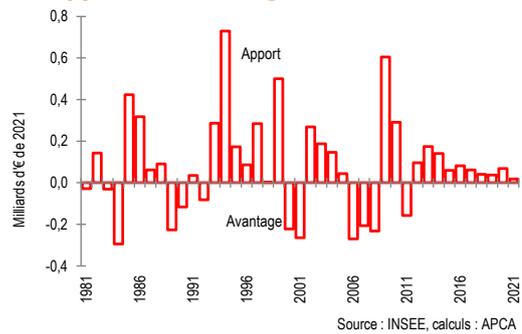
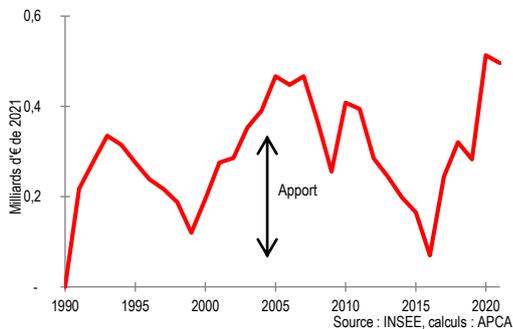
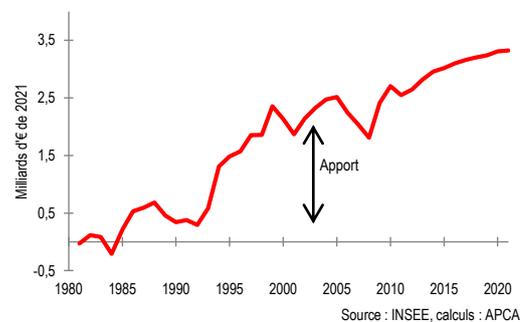


Figure 14. Propriétaires fonciers : variations cumulées des apports et avantages



Lecture du graphique : si le prix réels des locations des terres s'étaient maintenus au niveau de 1980, les propriétaires fonciers auraient bénéficié d'un surplus de revenu de 500 millions d'€.

Figure 16. Banques : variations cumulées des apports et avantages



Lecture du graphique : si les taux d'intérêt réels perçus par les banques s'étaient maintenus aux niveaux observés en 1980, les banques auraient perçu un surplus de revenu de près de 3,5 milliards d'€ en 2021.

CONCLUSION : À QUI PROFITE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE ?

Que conclure de notre analyse ?

LA NATURE DE NOTRE ANALYSE

Premièrement, nous avons proposé une mesure de la productivité agricole globale (multi-facteurs). Puis, deuxièmement, nous avons tenté d'identifier à qui profitaient les gains de productivité de l'agriculture nationale ?

Notre méthode : un compte de surplus ; c'est un outil comptable à visée empirique (montrer sans démontrer). L'idée est de mesurer les transferts de ressources (productivité, dépense publique, apports et ponction de valeur) entre les partenaires d'une activité économique.

Nous nous situons au niveau macroéconomique, à un niveau supra-individuel, donc. A l'échelle individuelle, les agents optimisent leurs décisions (idéalement) mais la somme de leurs comportements peut conduire à des situations sous- ou sur-optimale pour le collectif d'acteurs auquel ils appartiennent.

QUELS SONT NOS RÉSULTATS ?

Premier point : la productivité. Après une progression extraordinaire durant des décennies, la productivité agricole stagne depuis 2010. Que s'est-il passé ? Essentiellement, la fin de la croissance de la production (volume) dont les raisons sont multiples : événements climatiques extrêmes, rendements en panne, secteurs en crise, ou soubresauts des marchés mondiaux. La rupture des années 2010 est un grand changement : la productivité avait été une des pierres angulaires du modèle agricole national ; elle devait permettre la croissance de l'offre de produits agricoles et la baisse des coûts et des prix, pour, *in fine*, assurer la progression simultanée des revenus des agri-

culteurs (par les volumes) et du pouvoir d'achat des consommateurs (plus de volume, moins de prix). Or ce n'est pas tout à fait ce qui s'est passé. C'est le deuxième point de notre travail.

Deuxième point, donc : les bénéficiaires de la productivité. Durant la longue période de croissance de la productivité agricole, les clients (consommateurs, industriels, négoce) ont tiré avantage de cette progression : ils ont bénéficié d'une offre de produits abondante, de qualité et bon marché. En revanche, les agriculteurs ont peu profité de la productivité : peu de surplus de revenu (rapport de prix en leur défaveur). A partir de 2010, grand changement : la productivité agricole se fige et les prix agricoles amorcent une progression tendancielle ; cela pénalise les clients de la branche mais ça a un effet positif sur le revenu des agriculteurs. Pour les autres acteurs, peu de changement à part les salariés agricoles (hausse du taux de salaire réel dans les exploitations). Du côté de la puissance (acteur majeur de l'économie agricole) : quelles que soient les évolutions de la productivité, des prix et des volumes de la production agricole, la dépense publique à l'agriculture reste globalement stable ; cela interroge sur la finalité de la politique agricole mais c'est un autre dossier.

Ce que montre cette analyse de la productivité agricole, c'est que l'agriculture française est désormais dans un régime de faible croissance de la productivité et que dans ce contexte, les rapports de prix déterminent grandement les avantages et les pertes que les partenaires de l'agriculture retirent au cours de l'activité agricole nationale ; voilà une pièce importante à verser au dossier EGALIM.

Didier Caraes

didier.caraes@apca.chambagri.fr

Éléments bibliographiques

- Sur la méthode du compte de surplus appliquée aux données économiques de l'agriculture française

Bourdon M. (1892), « Une justification par les comptes de surplus des subventions à l'agriculture », *Économie rurale*. N°149 (c'est un article ancien mais il est la source méthodologique de notre texte).

Butault J-P. (2008), « La relation entre prix agricoles et prix alimentaires », *Revue française d'économie*, volume 23, n° 2.

Dechambre B. (1994), « La répartition des gains de productivité dans la filière agro-alimentaire », *Économie rurale*. N° 220-221. Là encore, cet article est ancien mais c'est une source méthodologique importante de notre texte.

Veysset P., Lherm M., Boussemart J.-P., Natier P. (2017), « Formation et répartition des gains de productivité en élevage bovin viande. Qui sont les gagnants et les perdants entre 1980 et 2015 ? », *Économie rurale* n°361

- Sur la productivité dans le modèle agricole français :

Barret P. (2015), « Diversité des modèles agricoles : une comparaison est-elle possible ? », *POUR* n°227

- Le présent numéro d'« Analyses et Perspectives » s'inscrit dans une série consacrée à la mesure du revenu agricole car la méthode du surplus n'est qu'une réécriture des outils comptables (micro-, macro-économiques) qui servent à la détermination du revenu agricole :

Approches microéconomiques : Analyses et Perspectives n° 2003 (RICA) et n°2012 (observatoires professionnels : INO-SYS, Civam, Cerfrance)

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75 008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

E-mail : accueil@apca.chambagri.fr

Siret : 18007004700014

www.chambres-agriculture.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

Avec la participation du CasDAR

Directeur de la publication : **Thierry Pouch**

Mise en page par : **Odile Martin-Lefèvre**



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité